

ASSOCIATION DU TUTORAT PHARMACIE DE MONTPELLIER

Le tutorat, c'est quoi et pourquoi ?

Le Tutorat Montpellier-Nîmes regroupe un ensemble de trois associations étudiantes (ATP-ATM²-TSN), à but non lucratif et dont l'adhésion est **entièrement gratuite**. Ces trois associations travaillent ensemble pour offrir un certain nombre de services aux étudiants de première année inscrit en PACES, par soucis d'égalité et d'entre-aide. Ainsi des **séances de QCMs type concours** sont rédigées, présentées, complétées et corrigées chaque semaine par des **étudiants de 2ème et de 3ème année**. Ces séances hebdomadaires sont mises à la disposition des étudiants via : le site internet <http://www.lafed-um1.fr> ou en salle tutorat sur chaque site, sans aucun frais supplémentaires. De plus le Tutorat organise régulièrement **des colles** dans chaque matière afin de mettre les étudiants en situation **type concours**. Chaque colle sera ensuite corrigée par les tuteurs et notée afin d'établir un **classement** inter-site, cela permettra à chaque étudiant de se situer. Outre ses entraînements, le Tutorat propose aussi **un Concours Blanc par semestre**, étape d'entraînement final avant le mois de révision. Ils retracent l'ensemble des programmes de chaque semestre et permet aux étudiants de cibler leurs lacunes avant le jour J.

L'ATP

A l'UFR-Pharmacie, le Tutorat est dispensé par l'Association des Tuteurs en Pharmacie (ATP) qui détient **depuis quatre ans l'Agrément d'Or du Tutorat en France**, délivré par l'ANEFP (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France) et l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France). Cette récompense est un **gage de qualité** attribué aux meilleurs Tutorats de France sur la base de différents critères regroupant : la pédagogie, le relationnel, l'innovation, etc... Ce résultat est né du fruit de l'engagement de ces étudiants de 2ème et 3ème année **soutenu et encadré par les enseignants de l'Université** afin de fournir le meilleur entraînement possible aux étudiants de 1ère année et ainsi les **accompagner vers la réussite**. Grâce au Tutorat, l'étudiant en PACES peut s'évaluer régulièrement et s'entraîner pour le concours avec un Tutorat spécifique pour chaque matière. En quelques mots le Tutorat forme les étudiants en PACES tout au long de l'année afin qu'il puisse obtenir plus d'autonomie dans leur travail, une méthodologie adaptée à chacun et aux exigences du concours. C'est un **encadrement de la vie de tous les jours** par des équipes présentes et motivées qui n'ont qu'un seul objectif répondre aux différentes interrogations de chacun étudiant et leur **transmettre connaissances et conseils indispensables pour réussir**.

Le Stage Pré-Rentrée

C'est le seul service payant du tutorat. Ce Stage de Pré-Rentrée ou SPR coûte 15€ (pour l'impression des photocopies) et donne accès à deux semaines de cours assurées par les Tuteurs du Mardi 16 août au Vendredi 26 août. Ce SPR est facultatif, il permet cependant aux étudiants en PACES de commencer à se familiariser avec le programme du premier semestre et ainsi de constituer une base solide de connaissance et une méthodologie adaptée à leur nouvel environnement : l'Université.

Association des Tuteurs en Pharmacie

